



Groupe SEB

REMUNERATION DU PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL ET DU DIRECTEUR GENERAL DELEGUE

Publication effectuée en application du code AFEP-MEDEF
de gouvernement d'entreprise des sociétés cotées de novembre 2015

Le Conseil d'administration du 23 février 2016 qui a arrêté les comptes annuels 2015 et le budget 2016, après avoir recueilli les recommandations du Comité des Nominations et Rémunérations, a pris les décisions suivantes concernant la rémunération de son Président-Directeur Général, Thierry de la Tour d'Artaise et de son Directeur Général Délégué, Bertrand Neuschwander :

1) Thierry de La tour d'Artaise, Président-Directeur Général :

- Rémunération fixe 2016

La rémunération annuelle brute de Thierry de La Tour d'Artaise est fixée à 900 000 euros.

- Rémunération variable

La rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 s'élèvera à 1 247 120 euros soit 146,7% de la rémunération fixe.

Cette rémunération variable correspond à l'atteinte des objectifs quantitatifs et qualitatifs arrêtés par le Conseil d'administration en début d'année.

L'atteinte des objectifs quantitatifs est appréciée au regard de la croissance du chiffre d'affaires et du Résultat Opérationnel d'Activité (ROPA) du Groupe.

Les objectifs qualitatifs relatifs à la performance individuelle de Thierry de La Tour d'Artaise ont été arrêtés par le Conseil d'administration en début d'exercice 2015 et portaient sur l'évolution de l'organisation du Groupe, le pilotage du Groupe dans une année difficile et, sur l'amélioration de la rentabilité du Groupe.

2) Bertrand Neuschwander, Directeur Général Délégué :

- Rémunération fixe 2016

La rémunération fixe annuelle arrêtée par le Conseil d'administration le 22 avril 2014 lors de sa nomination, à savoir 500 000 euros, demeure inchangée en 2016.

- Rémunération variable

La rémunération variable versée en 2016 au titre de l'exercice 2015 s'élèvera à 583 280 euros soit un taux d'atteinte de 145.8%.

L'atteinte des objectifs quantitatifs est appréciée au regard de la croissance du chiffre d'affaires et du Résultat Opérationnel d'Activité (ROPA) du Groupe.

Les objectifs qualitatifs relatifs à la performance individuelle de Bertrand Neuschwander ont été arrêtés par le Conseil d'administration en début d'exercice 2015 et portaient sur l'évolution de l'organisation du Groupe, la réalisation de projets opérationnels spécifiques et sur l'amélioration de la rentabilité du Groupe.

L'ensemble des éléments de rémunération accordés au Président-Directeur Général et au Directeur Général Délégué sera décrit dans le document de référence du Groupe SEB.

Ecully, le 4 mars 2016

SEB S.A. ■

Chemin du Petit Bois - BP 172 - 69134 ECULLY Cedex France

T.+33 (0)4 72 18 18 18 • Fax +33 (0)4 72 18 16 55

Société anonyme au capital de 50 169 049 € | 300 349 636 R.C.S. Lyon | T.V.A FR 12300349636